
SYNTHÈSE

Octobre 2016

Anticipation en vue du PIA 3

Afficher une ambition régionale
forte en Normandie



Présentée par
Francis Saint-Ellier

Avec le concours de
Philippe Hugo

A la veille du lancement opérationnel du PIA 3, le CESER a choisi de faire un focus sur certaines thématiques qui permettent de valoriser les points forts de la Normandie. Elles se fondent en toute logique sur la continuité des actions conduites dans les PIA précédents et impliquent directement le Conseil régional dans le champ de ses compétences.

Anticiper au plus tôt les actions

Du fait de l'existence d'« enveloppes régionalisées », le CESER préconise fortement à la Région et à l'Etat d'anticiper et de déterminer au plus tôt les actions pouvant s'inscrire dans le cadre des appels à projets, en insistant sur l'importance à réserver à la transition numérique et au développement durable. Il convient de privilégier les projets structurants basés sur les domaines d'excellence et les points forts de la région. Le portage des projets gagnerait à s'appuyer sur le continuum recherche - développement économique en passant par la valorisation et le transfert. Les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche devront reposer notamment sur un partenariat étroit entre la COMUE Normandie Université et la Région.

Soutenir les progrès de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le CESER estime qu'il faut valoriser dans ce PIA 3 la stratégie de la COMUE qui a mis en avant trois domaines : « Energies, Matière, Matériaux, Propulsion », « Innovations diagnostiques et thérapeutiques » et « Numérique, Culture, Mémoire, Patrimoine ». Ils s'appuient notamment sur la réussite normande dans les appels à projets des précédents PIA (Equipex et Labex). Les écoles universitaires de recherche auront vocation à rassembler, autour d'une thématique ciblée, des formations de Master et de Doctorat ainsi que des laboratoires de recherche de niveau international. Il faut aussi tirer bénéfice des nouveaux appels à projets qui s'inscrivent dans des reliquats de crédits de l'actuel PIA 2 comme les « Instituts Convergences » avec les projets touchant à la logistique en cours de développement dans le cadre de la Vallée de Seine, au nucléaire et à la santé ou encore autour des humanités numériques.

Valoriser la recherche

Les territoires d'innovation de grande ambition constituent la nouveauté du PIA 3 et ouvrent de réelles opportunités pour valoriser les atouts et

les excellences de la Normandie dans la recherche et les secteurs économiques pouvant faire l'objet de réponses aux futurs appels à projets. L'approche « Living Lab » devra être favorisée. Le CESER a avancé quelques thématiques d'expérimentations possibles autour de l'e-santé et de la silver économie, la transition énergétique, l'intermodalité et les mobilités de demain, la logistique du futur, l'e-tourisme, l'agriculture connectée et les nouveaux modes de consommation. Le numérique a vocation à constituer un fil conducteur de ces actions

La Normandie peut ainsi se distinguer comme un laboratoire d'usages innovants. Le rôle et la place des sciences humaines et sociales seront vitaux pour accompagner voire initier des expérimentations avec la place de la société civile et des citoyens dans les processus de décisions liés à l'innovation.

Accélérer la modernisation des entreprises

Dans la poursuite des actions engagées lors des exercices précédents, le PIA 3 ouvre de nombreuses perspectives visant au développement de la compétitivité des entreprises en ciblant particulièrement l'« Industrie du Futur ». Le CESER suggère à la Région de mettre en place un comité opérationnel sur ce sujet, piloté par l'AD Normandie et regroupant les principaux acteurs tels que les pôles et les filières. Ce comité opérationnel devra rapidement établir un état des lieux permettant de recueillir l'avis et les besoins des industriels utilisateurs mais également identifier les offreurs de solutions et les compétences à mobiliser en Normandie au travers d'une cartographie avant de s'engager dans des projets structurants.

Enfin, la transformation numérique des entreprises est pointée comme un point important du PIA 3 dont devraient bénéficier les PME, les TPE ainsi que les établissements publics. Pour le CESER, la transition numérique dans tous les secteurs et domaine constitue un enjeu majeur pour la Normandie.